



Communiqué de presse
Mardi 10 janvier 2012

**DEPASSEMENTS D'HONORAIRES :
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE MINISTRE DE LA SANTÉ ONT FAIT UN
EXCELLENT DIAGNOSTIC, IL FAUT MAINTENANT APPLIQUER LE BON TRAITEMENT**

Les dépassements d'honoraire des chirurgiens, anesthésistes et obstétriciens sont régulièrement stigmatisés. Mais c'est le blocage depuis 30 ans des tarifs de la Sécurité Sociale qui en a imposé progressivement l'usage à ces spécialistes. Compte tenu de la progression de l'hospitalisation ambulatoire et de la diminution globale des durées de séjour permise par l'évolution des techniques chirurgicales, l'assurance-maladie aurait pu faire évoluer ses tarifs, même en temps de crise.

Pour le syndicat le BLOC, il est inacceptable que cette situation fasse renoncer de plus en plus de Français aux soins.

Le Président de la République, dès le début de son mandat, avait pointé cette situation et proposé que ces spécialités à risque, à forte pénibilité et à responsabilité, soient mieux rémunérées. Il avait en outre dénoncé sans ambiguïté l'inacceptable distorsion entre praticiens de secteur 1 et de secteur 2.

Lors du débat parlementaire du PLFSS, le jeudi 27 octobre 2011, Xavier Bertrand a fait à son tour le bon diagnostic : "Pourquoi est-on aujourd'hui confronté au problème des dépassements ? C'est parce que pendant des années, droite et gauche ont fermé les yeux sur les non-revalorisations régulières et conséquentes entraînant le développement des dépassements "

Le syndicat « LE BLOC », représentant l'écrasante majorité des praticiens de ces trois spécialités, a fait depuis longtemps le même diagnostic que le Président de la République et le Ministre de la Santé.

Or, l'assurance-maladie entend démarrer le 20 janvier une négociation sur ce sujet... mais en excluant encore une fois le BLOC des discussions, sans tenir compte de la représentativité syndicale issue des urnes.

Le BLOC demande de façon solennel au gouvernement que le syndicat ayant obtenu aux élections professionnelles de 2010 plus de 60% des voix des acteurs du bloc opératoire et déclaré en 2011 officiellement représentatif, ne soit pas exclu des discussions concernant les spécialités qu'il représente sur des sujets majeurs :

- le maintien de l'accès pour l'ensemble des Français à des soins chirurgicaux libéraux de qualité
- la mise à niveau du remboursement de ces soins dans tous les cas, y compris l'urgence, avec participation des complémentaires.



LE BLOC UNION AAL – SYNGOF - UCDF

Docteur Georges MOUYSSET
Président AAL
SYNGOF

Docteur Philippe CUQ
Président UCDF

Docteur Jean MARTY
Secrétaire Général

Contact presse :

Emeline Barbé – 06 87 76 17 23 – emeline@eb-conseil.net